

ÉCRITURE

Voir les versets relatifs

I Notions générales.

Écriture : en latin scriptura, de scribere ; en grec graphein, proprement creuser, graver. Cette étymologie rappelle les premiers procédés rudimentaires par lesquels l'homme a essayé de fixer la parole, au moyen de signes conventionnels appelés caractères (en grec kharas-sein, en hébreu khârach, graver). Ces essais dérivent évidemment de l'instinct qui, dès les premiers temps, a poussé l'homme à reproduire par le dessin ce qu'il voyait ou à traduire quelques notions concrètes très simples. De cet ordre sont les traits verticaux (chez les Tartares et les Scythes) se rapportant à la numération.

L'histoire de l'écriture se ramène en gros à deux grandes étapes : l'écriture idéographique et l'écriture phonétique

1.

L'écriture idéographique s'attache à rendre, par des dessins sommaires, des objets d'abord, des idées ensuite. Dans le premier cas, les caractères sont de véritables images ; dans le second, des symboles. Le système le plus ancien comme aussi le plus compliqué est celui des Chinois qui, par le pinceau, se sont appliqués à rendre les principales notions de la vie courante. Les dessins sont des représentations ; le soleil, par exemple, était figuré par un disque ; le sens de la vue et le spectacle, par un oeil ouvert.

L'écriture, dans le sens original de gravure, est d'invention assyrienne. La pointe, en attaquant la pierre, y faisait une sorte d'éclat figurant assez bien la tête d'un clou. De là le terme de cunéiforme

Il appartenait aux Égyptiens de développer, jusqu'aux analyses les plus subtiles du sentiment, l'écriture idéographique : C'est l'écriture hiéroglyphique, avec ses variantes hiératique et démotique. Il est impossible de résumer ici les procédés multiples employés par les

Égyptiens ; bornons-nous à dire que les caractères sont figuratifs lorsqu'ils donnent les images directes des objets, celle d'un boeuf, par exemple, pour désigner cet animal ; symboliques lorsqu'ils indiquent seulement le sens qu'on veut exprimer. Ainsi un homme courbé exprime l'idée d'âge ; une plume d'autruche l'idée de justice, parce que toutes les plumes de cet oiseau sont d'égale longueur. Enfin les caractères peuvent être déterminatifs, désignant des classes entières d'êtres ou d'objets (homme agissant, personnage sacré, parfums, astres, etc.).

2.

La complication de ces divers systèmes devait amener les hommes à fixer les sons plus que les idées et à créer ainsi une écriture phonétique. Pour une langue telle que le chinois qui comporte 1.260 syllabes, cette nouvelle écriture n'apportait pas une simplification bien grande. Les Assyriens et les Égyptiens ont eu recours, eux aussi, du moins partiellement, à l'écriture phonétique, mais sans réussir à dégager un système assez simple pour s'imposer à tous les peuples. Ce fut là l'oeuvre des Sémites. L'alphabet par eux découvert constitue le grand pas dans l'histoire de l'écriture et l'une des plus prodigieuses inventions humaines.

II L'alphabet.

Les savants discutent encore pour savoir de quelle écriture il dérive (égyptienne, égéenne, babylonienne) ; mais il est établi désormais que les Phéniciens en furent les géniaux inventeurs. En distinguant vingt-deux sons simples et en les notant, avec des caractères aussi simples que distincts, le petit peuple du littoral syrien se séparait radicalement par son écriture de tous les systèmes compliqués jusqu'alors usités. De l'alphabet phénicien sont nés tous les autres et il est remarquable que les Grecs l'aient imité très étroitement au cours du IX^e siècle av. J. -C. L'alphabet phénicien, en même temps que phonétique, était figuratif : le dalet peut, par exemple, représenter une porte ; le lamed, un fouet ou un aiguillon. La plus ancienne inscription alphabétique que nous possédions actuellement (1930) est celle du sarcophage d'Ahiram, roi de Byblos (fouilles Montet, 1923), inscription gravée qui date vraisemblablement des environs de 1275-1280 av. J. -C. A noter aussi qu'à la 8^e campagne des fouilles de Byblos (1929), une inscription énigmatique et non encore déchiffrée pourrait fort bien représenter un des stades antérieurs, témoins des essais qui précédèrent l'invention de l'alphabet. La découverte, en 1929, à Ras-Shamra (sur la côte, à 170 km. au Nord de Byblos), d'une écriture alphabétique, sans doute phénicienne, mais en caractères cunéiformes, est un élément nouveau qui doit s'ajouter à l'histoire encore peu nette de l'origine de l'alphabet.

III L'écriture en Israël.

La Bible ne nous donne aucun renseignement sur l'origine de l'écriture. La Genèse, qui renferme les traditions hébraïques sur l'origine du monde et de certains arts, ne mentionne ni écriture ni livre, mais le cachet ([Ge 38:18](#)) avec lequel on scellait les lettres. La première fois que nous rencontrons les mots écrire et livre, c'est dans l'Exode ([Ex 17:14](#) [31:18](#) [32:16](#)). Ce silence n'a rien d'étonnant si l'on songe que tous les peuples attribuent l'écriture à une révélation divine. Chez les Égyptiens c'est Thoth, chez les Babyloniens Oannès qui sont considérés comme les inventeurs divins de l'écriture. D'après [Ex 32:15](#) et suivant une pareille tradition devait exister chez les Israélites. Ésaïe ([Esa 8:1](#)) parle d'une écriture « humaine » (ènôch) pour la différencier probablement de l'écriture divine. Les caractères de l'hébreu archaïque offrent une frappante ressemblance avec l'écriture phénicienne, ce qui s'explique, car les Israélites empruntèrent l'écriture à leurs voisins de Phénicie. Quant à l'écriture hébraïque actuelle, à lettres carrées, que Jésus a connue, le Talmud la désigne sous le nom d'écriture assyrienne. Il prétend que les Juifs l'ont rapportée de l'exil et qu'Esdras s'en est servi pour transcrire les livres sacrés.

L'alphabet israélite comprend vingt-deux lettres qui correspondent à une trentaine de sons. Il ne comporte pas de voyelles. La plupart de ces lettres désignaient par leur nom des objets auxquels elles ressemblaient, tels le vâv, piquet, le tâv, croix. Sur l'ordre de succession de ces lettres nous sommes renseignés par les morceaux poétiques dits alphabétiques (voir ce mot).

Comme l'arabe et d'autres langues sémitiques, l'hébreu s'écrit de droite à gauche, et du haut en bas de la page comme toutes les langues européennes. On connaît de rares exemples, plus communs dans les vieilles inscriptions grecques, d'écriture changeant de direction à chaque ligne, c'est-à-dire tracée alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, à la façon du laboureur creusant des sillons ; d'où le nom donné à ce genre d'écrit : boustrophédon (grec bous =boeuf, stréphe ln =tourner).

L'A. T, renferme quelques documents qui peuvent remonter à une époque antérieure à David ([Ge 4:23](#) et suivant, [No 21:17](#), [Jos 10:12](#) et suivant, etc.). Mais ce n'est qu'avec David qu'il est question pour la première fois d'un scribe officiel ([2Sa 8:17](#)) ; quant à la date où l'écriture aurait été employée pour la première fois en Palestine, on en est réduit aux hypothèses, Il est probable que dès avant leur établissement en Canaan, les Israélites connaissaient, sans peut-être l'employer, l'écriture hiéroglyphique. Peut-être avaient-ils quelques spécialistes versés dans la connaissance de l'écriture ; lorsque les immigrés furent fixés en Canaan, ils empruntèrent sans doute le langage et l'écriture des habitants ; peut-être même des maîtres furent-ils mandés de Phénicie pour populariser leur science.

Les plus anciens documents en caractères hébraïques que nous possédions sont le « calendrier agricole » de Guézer, les « ostraca » de Samarie et de Beth-Sémès (IX e siècle),

divers cachets (le plus connu est celui de Chema, serviteur de Jéroboam, VIII e siècle) et la célèbre inscription de Siloé, commémorant la percée du tunnel d'Ézéchias (2Ro 20:20, [2Ch 32:2,3,30](#)), du VIII e siècle aussi.

On ne connaissait pas d'autres signes graphiques que des lettres, dont les diverses combinaisons représentaient des chiffres. La séparation des mots par des traits diviseurs n'était pas communément employée, ce qui a provoqué de nombreuses erreurs dans le texte de l'A.T. Quant à l'orthographe, elle a été fixée par l'histoire du mot, conservant ainsi, très probablement, des éléments d'une prononciation antérieure : elle est étymologique autant que phonétique. De l'influence de la phonétique on a un exemple caractéristique dans [Jug 12:6](#) à propos de la prononciation du mot schibboleth

ALPHABET HÉBREU
ALPHABET GREC

La diffusion de l'écriture et les circonstances historiques (Influence des peuples voisins, exil, etc.) modifièrent par la suite la forme de l'écriture archaïque (dont la variété s'est perpétuée dans l'écriture samaritaine). Des papyrus, récemment découverts à Éléphantine et datant du V e siècle, portent une écriture plus aisée, plus cursive. L'hébreu dit carré, à cause de la forme de ses caractères, pourrait remonter, suivant la tradition, au temps d'Esdras, mais historiquement on doit le dater du II e siècle avant notre ère (200-150). Il diffère considérablement de l'hébreu ancien. Un siècle environ après l'ère chrétienne, il fut supplanté par le syriaque, bien qu'on le retrouve postérieurement sur des pièces de monnaie. A ce moment, il fut élevé par les rabbins au rang d'écriture sacrée. Parmi les modifications qu'ils apportèrent pour renforcer le caractère hiératique de l'écriture, il faut signaler la création des points-voyelles. Cette création remonte probablement au VI e siècle de notre ère ; le Talmud, en effet, composé vers le IV e siècle, n'en porte pas de trace, mais les premiers manuscrits bibliques, qui sont du XI e siècle, ont ajouté au texte la notation nouvelle. Les Juifs du Caire, ayant transcrit le texte sacré en caractères arabes, n'eurent pas à utiliser les points-voyelles ; les documents profanes ne les comportent pas non plus, ce qui confirme le caractère hiératique de cette écriture.

Parmi les autres signes ajoutés aux lettres, il faut signaler les puncta extraordinaria, c-à-d, exceptionnels, sans doute assez anciens (par ex. dans le texte hébreu de [Ge 33:4](#)). La rature est désignée par un terme signifiant essuyer, effacer ([Ex 32:33](#)), ce qui pouvait se faire parfois avec de l'eau ([No 5:23](#)). Aux temps rabbiniques, on voit apparaître un mot signifiant gratter (comp, l'image employée par saint Paul dans [Col 2:14](#)). Après l'achèvement du Talmud, on crée tout un système de signes indiquant la vocalisation, en vue de la lecture publique. Les variantes connues sous le nom de qeri (=ce qui se prononce), par opposition à kethib (=ce qui est écrit), datent d'époques diverses. Pour le procédé d'écriture cryptographique appelé atbach, voir Sésac.

IV Les écrivains.

Nous ne sommes pas renseignés explicitement sur le degré d'instruction des Israélites. Ce fut probablement d'abord le privilège des classes élevées. Mais l'écriture devait être assez généralisée aux IX^e et VIII^e siècles ([Jer 36](#), De 6:9 24:1). Les ostraca, les anses estampillées, prouvent que les simples travailleurs savaient écrire, de même qu'au XIII^e siècle un modeste contremaître pouvait déjà tracer une inscription sur le puits d'une tombe royale de Byblos. Si, d'après le Deutéronome (De 31:24), Moïse transcrit lui-même la Loi, si les rois écrivent de leur propre main (De 17:18), le livre de Samuel ([2Sa 8:17](#)) mentionne pourtant auprès de David la présence d'un secrétaire ou chroniqueur. Jézabel écrit des lettres (1Ro 21:8), de même Jéhu (2Ro 10:1) ; le roi de Syrie en expédie, lui aussi, au roi d'Israël (2Ro 5:6) ; Ézéchias en reçoit de ses adversaires, les rois de Babylone et d'Assyrie (2Ro 20:12 19:14).

Jusqu'à l'exil l'écriture fut surtout employée dans les actes officiels : chroniques gravées sur la pierre, notes royales, contrats de vente, lettres de divorce ([Jer 3:8 32:14](#)). La conception de la Loi comme document écrit date d'après l'exil ; auparavant, c'est la tradition orale qui avait été le véhicule exclusif de l'histoire ; les événements du passé étaient commémorés par des cérémonies dont le sens était fourni oralement. Le père était l'instructeur du fils ([Ex 13:8](#)). La formule de la tradition historique est fournie par [Ps 44:2](#) : « Nous avons entendu de nos oreilles et nos pères nous ont raconté. »

V Les matériaux.

Comme les autres peuples, les Hébreux ont écrit sur toute surface, plane ou courbe, quelle qu'en fût la matière ou la forme : pierres, briques, tessons de poteries (appelées aujourd'hui ostraca), métal, feuilles ou écorces, tablettes de bois enduites de cire, peaux préparées, papyrus, parchemin, etc.

Le terme hébreu *kâthàb* ne nous apprend rien sur la nature des matériaux employés ; le terme, ainsi qu'il apparaît par l'analogie arabe *katībah* (régiment), doit s'entendre d'une liste, d'un rôle ([Jug 8:14](#), [Esa 10:19](#), [Os 8:12](#)). L'A. T. mentionne toutefois un certain nombre de matériaux communément employés. [No 17:3](#) signale de grossiers morceaux de bois ; ce procédé développé aboutit à des tablettes ou à des lames de bois poli ([Eze 37:16](#)). Les inscriptions dans la pierre furent remplacées par des textes, souvent assez longs, gravés selon la pratique des Babyloniens et des Assyriens ([Ex 24:12](#)), sur des tablettes d'argile, réservées d'abord aux actes juridiques, et généralisées après le VIII^e siècle, pour les relations épistolaires. Les tablettes de Tell el-Amarna datent de 1380 av. J. -C. [Jer 32:10,12](#) fait allusion à une telle tablette d'argile, renfermée dans une enveloppe de même matière.

Les métaux, l'or, l'argent, mais surtout le plomb, taillés en lamelles polies, ont été très employés. On gravait ces lames au moyen d'un style ordinairement à pointe de fer, plus

rarement à pointe de diamant ([Jer 17:1](#)). Parfois, dans les caractères ainsi tracés, on coulait du plomb pour en prolonger la durée ([Job 19:24](#)).

Pour de brèves lettres, contrats, notes scolaires, on utilisait des lames de bois enduites de cire ([Lu 1:63](#)), la surface de cire étant protégée par un cadre de bois en relief. On assemblait parfois, au moyen d'une lanière, deux ou trois tablettes (diptyque, triptyque), et on y joignait aussi une sorte de poignée pour les suspendre.

Vers la fin de la royauté, les tablettes de cire, encombrantes et fragiles, furent remplacées par des rouleaux de papyrus ([Jer 36:2](#), [Esa 34:4](#), [Ap 6:14](#)). Le papyrus (voir Jonc, Papyrus), fabriqué dès la plus haute antiquité en Egypte, avec la fibre d'un roseau de 4 à 5 mètres, apparaît en Palestine avant la fin du VII^e siècle. Pour le préparer, la plante était découpée en bandes très fines, dans le sens de la longueur ; ces bandes étaient placées les unes sur les autres en angle droit. Puis le tout, pressé et gommé, constituait une sorte de pâte homogène que l'on polissait à l'aide d'une pierre ponce ou d'un coquillage rugueux. Les dimensions ordinaires de chaque feuille étaient de 7 cm. 1/2 à 22 cm. 1/2 de large sur 15 cm. à 48 cm. de long. Pour la transcription de textes étendus, on collait les feuilles les unes à la suite des autres ; on cite des rouleaux qui dépassaient ainsi 40 mètres. Chaque rouleau constituait un livre (biblos). On écrivait généralement sur le côté du rouleau où les fibres étaient rangées horizontalement ; la feuille était enroulée ensuite autour d'un cylindre (omphalos) dont les bouts (kerata) dépassaient. Les bords du rouleau étaient, enfin limés à la pierre et colorés, généralement en noir. Les rouleaux composant un même ouvrage portaient, sur leur bord extérieur, une petite bande avec le titre (sillubos) et étaient placés ensuite dans un coffret (kistè, kibôtos). L'absence d'étiquette provoquait naturellement des erreurs ; il est possible que le fragment [Ro 16:1,23](#) ait ainsi formé un rouleau séparé, confondu à un certain moment avec les rouleaux contenant l'épître aux Romains (voir art.).

Pour protéger les rouleaux des souris, on les trempait dans l'huile de cèdre ; mais on ne pouvait les garantir de l'usure et des cassures. Le bord extrême du rouleau se détériorait rapidement ; la perte de la finale de Marc peut être due à un accident de ce genre.

Parallèlement à l'emploi du papyrus, et peut-être à une époque plus ancienne, les Hébreux confièrent leurs écritures à des peaux (diphtkérai). Le roi de Pergame, Eumène II, perfectionna le travail des peaux en vue de l'écriture, et les peaux ainsi travaillées, non tannées mais macérées dans du lait de chaux et polies, portèrent dans la suite le nom de leur lieu d'origine (pergamènè, adjectif), d'où le terme de parchemin.

Les instruments employés pour l'écriture variaient naturellement suivant les matériaux. Nous avons déjà parlé du stylet (stulos), tige pointue, en bois, en ivoire ou en métal, terminée parfois par une partie plate pour étaler la cire. L'A. T. ne mentionne pas la plume ; le burin de

fer de [Job 19:24](#) est une sorte de ciseau à froid pour entailler la pierre ; et le crayon du charpentier de [Esa 44:13](#) devait être un style, ou pointe métallique, pour marquer le bois. Pour écrire sur le papyrus ou le parchemin, on employait le calame, roseau taillé en pointe. L'encre est mentionnée dans [Jer 36:18](#). Elle était probablement faite de suie, de fine poussière de charbon de bois et de gomme, le tout dilué dans de l'eau. D'après [Ex 32:33](#) et [No 5:23](#) cette encre pouvait être effacée. Le terme qu'emploie le N.T. pour encre (melari) se rencontre trois fois : [2Co 3:3](#),[2Jn 1:12](#),[3Jn 1:13](#).

-L'écritoire de [Eze 9:2](#) était un encrier attaché par une lanière à la taille. Nous aurons signalé tous les instruments utilisés par les Israélites en mentionnant enfin l'éponge (spoggos) pour nettoyer le calame et effacer, et le canif (xuron) pour tailler et gratter ([Jer 36:23](#)). Une règle de plomb (kanôn) servait à tracer les lignes et les marges (d'où l'expression figurée de saint Paul dans [Ga 6:16](#)) ; certains manuscrits portent encore les traces d'un compas dont l'écartement réglait les colonnes. Voir l'art, sur les Papyrus. A. W. d'A. et A. P.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

